LE CERCLE DE L'ÉPARGNE

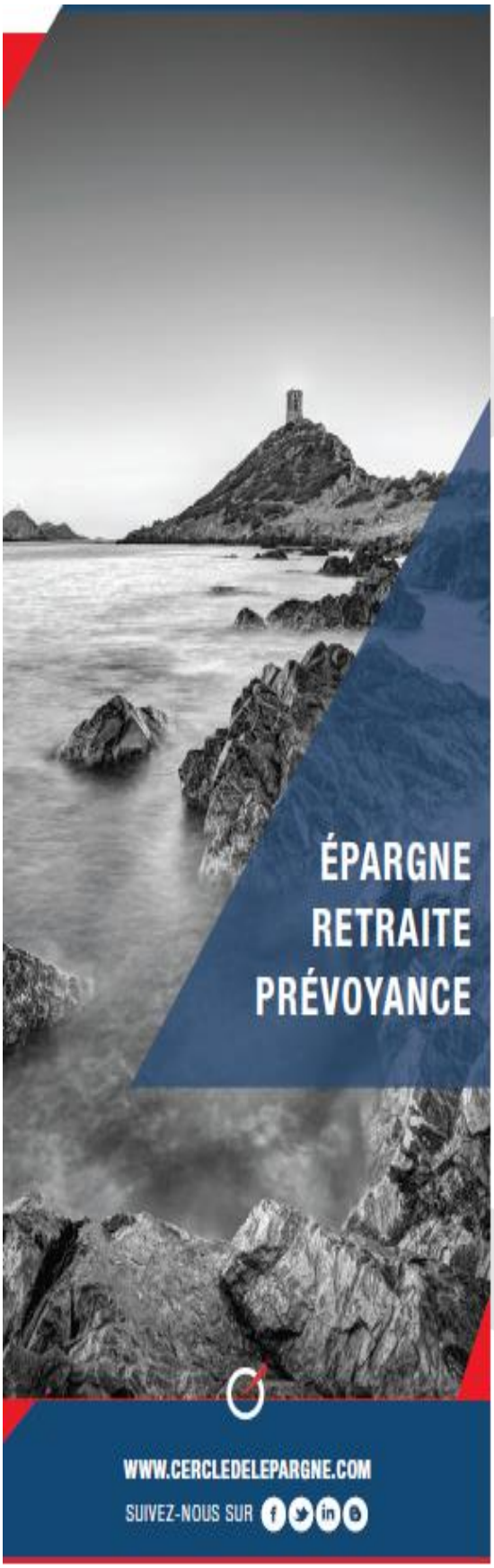

LE DOSSIER DU MOIS
AOÛT 2017

ÉPARGNE, RETRAITE ET TERRITOIRES

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance
104-110, Boulevard Haussmann • 75008 PARIS
Tél.: 01 76 60 85 39 • 01 76 60 86 05
contact@cercledelepargne.fr
www.cercledelepargne.com

LE CERCLE DE L'ÉPARGNE

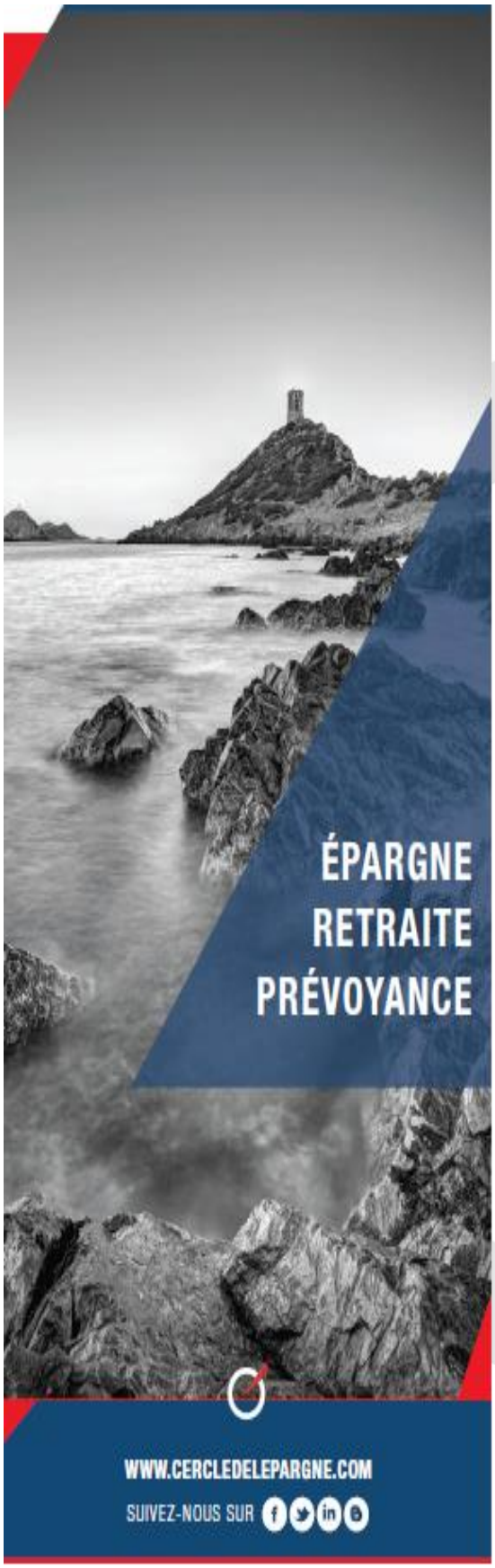

ÉPARGNE, RETRAITE ET TERRITOIRES

SOMMAIRE

ÉPARGNE, DE LA DISPARITÉ SOCIALE DES TERRITOIRES À LA DIVERSITÉ DES PRATIQUES ET DES ATTENTES **03**

L'assurance-vie, un produit parisien 03
Une tentation mesurée pour le risque 04
Mais la sécurité avant tout ! 05
Taxation de l'épargne : L'unité autour d'une moindre fiscalité 06

RETRAITE, UNANIMITÉ AUTOUR DU CONSTAT, DIVERGENCE DANS LES SOLUTIONS ? **07**

Retraite, une inquiétude partagée dans l'ensemble du territoire 07
...Mais un moindre effort d'épargne dans les zones rurales 07
Les efforts personnels pour une meilleure retraite : une plus grande réticence du monde rural 09
Régimes de retraites : les parisiens sont-ils des réformateurs ? 10

DÉPENDANCE, LE POIDS DE LA DÉMOGRAPHIE **12**

Financement de la dépendance : les deux France s'accordent sur qui doit payer 12
Assurance dépendance, plus d'un Français sur deux est pour ! 13

LE CERCLE DE L'ÉPARGNE

DOSSIER

ÉPARGNE, RETRAITE ET TERRITOIRES

Quelle incidence peut avoir le lieu de résidence sur les attentes et comportements des Français en matière d'épargne et de retraite ? L'étude 2017 « Les Français, l'épargne et la retraite », Cercle de l'Épargne/Amphitéa met en exergue d'importantes disparités entre les épargnants vivant en milieu rural, ceux qui résident dans les communes urbaines de province et ceux de l'agglomération parisienne.

ÉPARGNE, DE LA DISPARITÉ SOCIALE DES TERRITOIRES À LA DIVERSITÉ DES PRATIQUES ET DES ATTENTES

L'ASSURANCE-VIE, UN PRODUIT PARISIEN

Premier produit financier des Français, l'assurance-vie comptait 37 millions de bénéficiaires à la fin 2016. Présent dans toutes les catégories de la population, et dans toutes les classes d'âge, ce placement est toutefois davantage répandu dans les grandes villes et plus particulièrement la capitale.

Jugé intéressante par 67 % des Franciliens selon notre enquête 2017 « Les Français, l'épargne et la retraite » l'assurance-vie fait, en Île-de-France, jeu égal avec l'immobilier locatif. Les habitants de l'agglomération parisienne se distinguent ici de la moyenne des Français qui ne cite l'assurance-vie qu'à 59 % quand l'immobilier locatif obtient 68 % de citations. De fait, les résidents des communes urbaines de province et des communes rurales et semi-rurales se rapprochent dans leurs citations des préférences exprimées par l'ensemble des Français, avec respectivement 56 % et 58 % de réponses en faveur de l'assurance-vie après 68 % et 67 % pour l'immobilier locatif.

Cet écart entre le « grand Paris » et le reste du territoire tient en partie à la composition socio-économique de la région capitale. Bassin d'emploi attirant diplômés, cadres et cadres supérieurs, mais également des retraités relativement aisés, la région parisienne concentre une population acquise à l'assurance-vie si l'on se réfère à la dernière enquête Ipsos-FFA[1]. En effet, d'après cette étude l'assurance-vie serait surreprésentée parmi les chefs d'entreprise, artisans et commerçants (48 %), les professions intermédiaires (53 %), les cadres (61 %) ainsi que les retraités (61 %). Par ailleurs l'immobilier, perçu comme une valeur refuge sur l'ensemble du territoire, est, en raison de son coût plus élevé dans la région parisienne, plus difficile d'accès pour une partie des Franciliens. L'assurance-vie devient dès lors un placement de choix notamment en raison de sa souplesse et de ses avantages en matière de succession.

[1] *« Les Français, l'épargne et l'assurance-vie » est une étude FFA-Ipsos menée auprès de 1 009 personnes constituant un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus interrogées par Internet du 17 au 24 février 2017.*

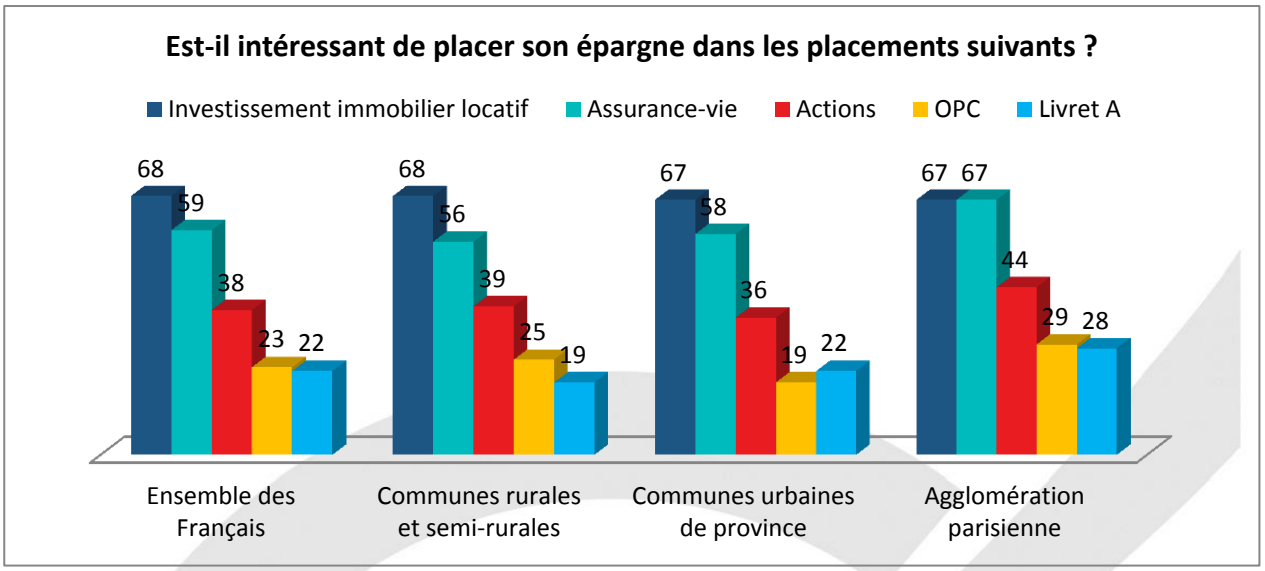

UNE TENTATION MESURÉE POUR LE RISQUE

Après l'immobilier locatif et l'assurance-vie, le placement en actions arrive en 3e position quel que soit le lieu de résidence. En revanche, une fois de plus Paris se distingue en citant à 44 % les actions parmi les placements intéressants quand seulement 38 % des Français le font (cf. graphique précédent). Par ailleurs, les sondés de l'agglomération parisienne sont également plus nombreux à percevoir les actions comme un placement rentable avec 27 % de citations contre 22 % dans les autres zones du territoire et 23 % pour l'ensemble des Français.

L'attrait des épargnants pour les placements dits « risqués » doit être apprécié au regard du patrimoine détenu par ces derniers. En raison du rapport particulier qu'ont les Français avec la pierre, l'épargne financière tient une place secondaire dans le patrimoine des ménages et ne représente que 39 % du total, estimé à 12 200 milliards d'euros par la Banque de France en 2016. De ce fait, les actions tiennent une place minime dans le patrimoine des ménages. Les actions entrent dans le patrimoine essentiellement des ménages implantés en milieu urbain dont les taux de détention de produits financiers sont plus élevés.

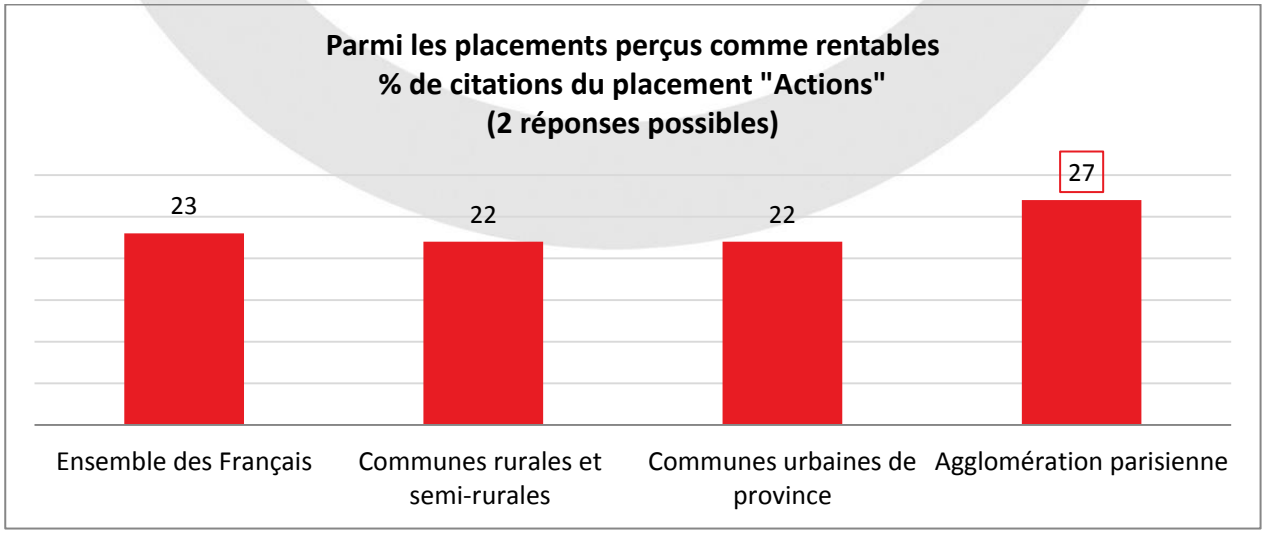

Les Franciliens compte tenu de leur niveau de revenus et de qualification ont une propension plus forte à investir dans l'assurance-vie. L'appétence pour les contrats en unités de compte y est également plus élevée (21 % de citations pour l'agglomération parisienne contre 18 % en milieu rural et dans l'ensemble du pays) que la moyenne des Français.

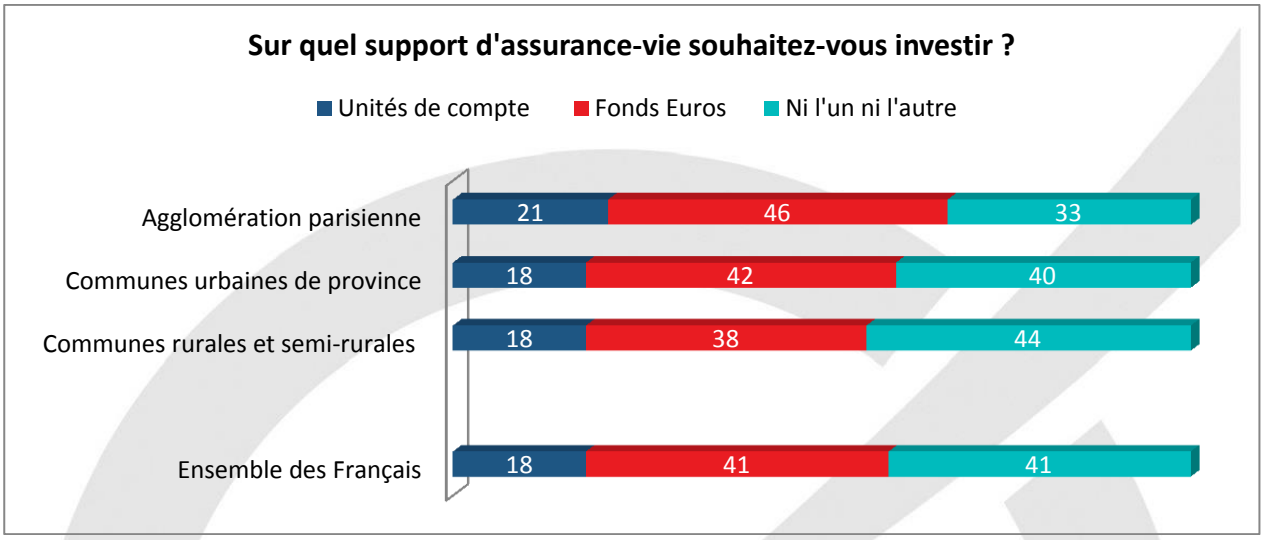

MAIS LA SÉCURITÉ AVANT TOUT !

Les ruraux et les habitants des grandes villes portent le même regard sur les produits risqués. Ainsi 46 % des résidents de l'agglomération parisienne font le choix des fonds euros contre 41 % des Français.

Par ailleurs, quel que soit leur lieu de résidence, les Français sont dans leur grande majorité opposés à toute modulation de la fiscalité en fonction du risque. Parisiens, habitants de grandes villes de province et des milieux rejettent fermement l'idée que la fiscalité des placements risqués puisse être avantagée par rapport aux placements considérés comme « sûrs ».

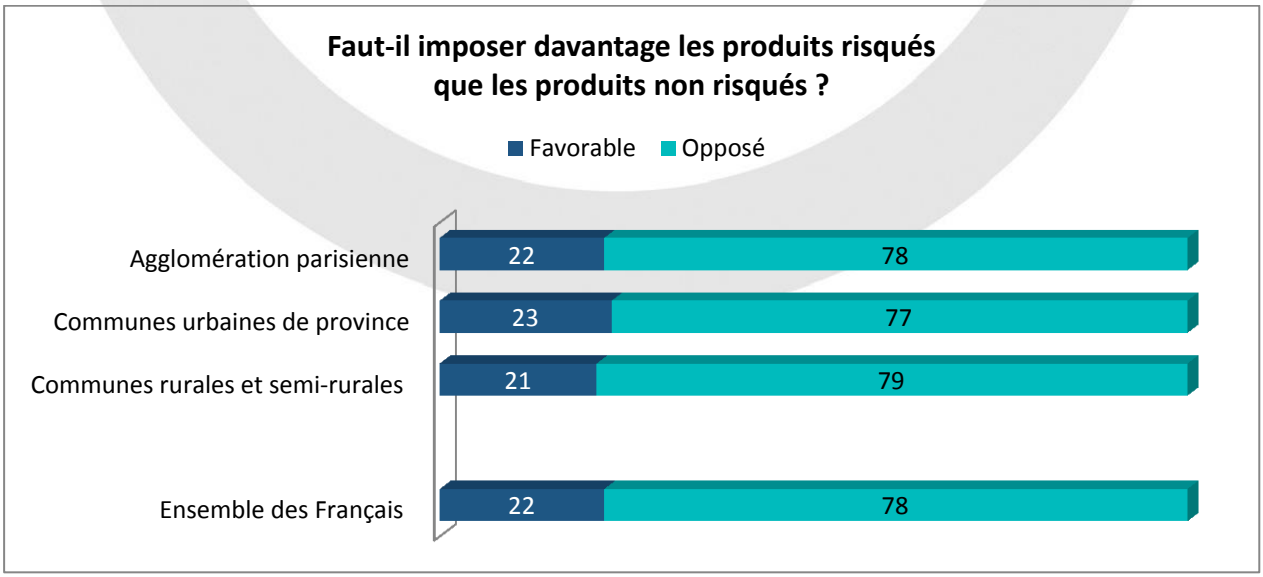

TAXATION DE L'ÉPARGNE : L'UNITÉ AUTOUR D'UNE MOINDRE FISCALITÉ

L'ancrage géographique a peu d'incidences sur les aspirations des Français en matière de fiscalité de l'épargne. Tous les Français, ce qui est assez logique, sont favorables à une taxation faible des revenus de l'épargne. Un prélèvement libératoire à 15 % arrive en tête des citations, dans des proportions semblables à celles de l'ensemble des Français, quel que soit le lieu de résidence des sondés. Ils sont ainsi 67 % à souhaiter une telle mesure dans les communes rurales et dans l'agglomération de Paris et 66 % dans les communes urbaines de province.

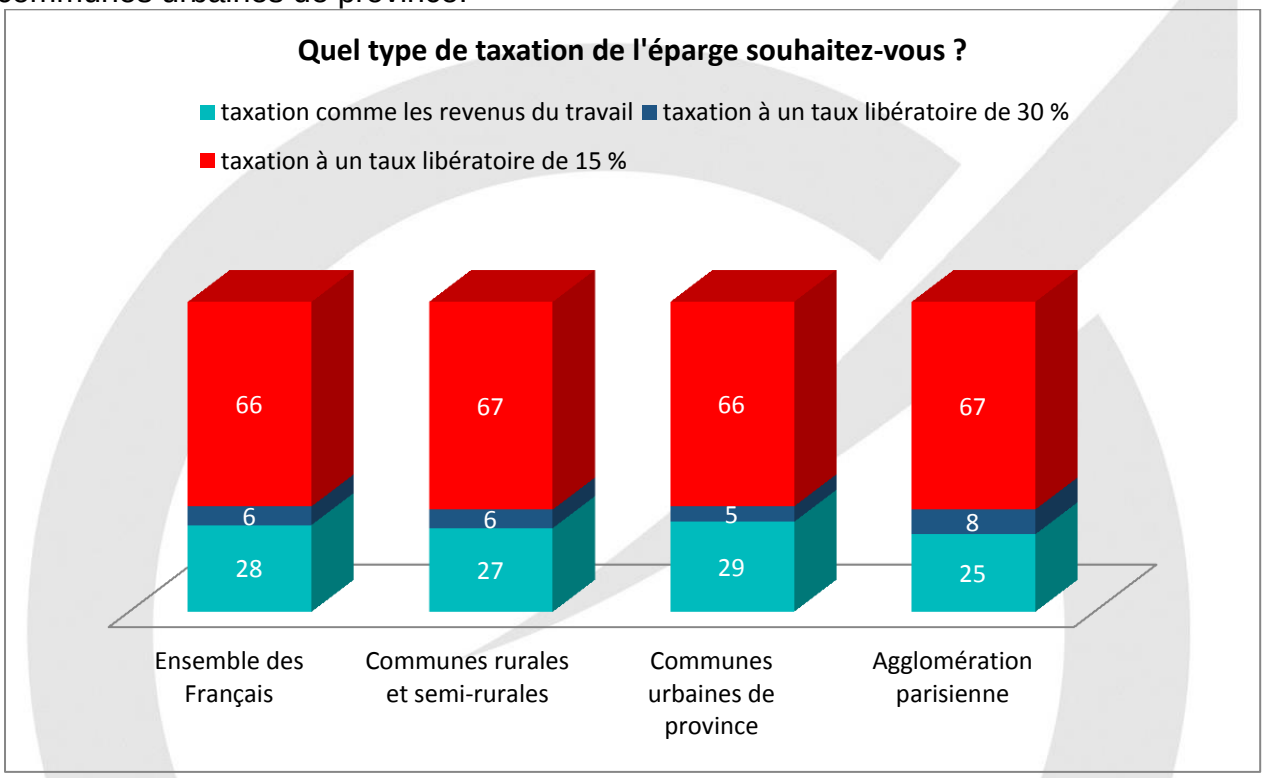

Le maintien de l'assujettissement des revenus de l'épargne au barème de l'impôt sur le revenu ne reçoit l'assentiment que de 28 % des Français. Sans surprise, les résidents de l'agglomération parisienne qui concentre une part plus importante d'épargnants à revenus élevés, sont les moins favorables à ce maintien.

Une majorité de Français ne considère pas, pour le moment, que la Flat Tax à 30 % proposée par le nouveau Gouvernement soit intéressante. Ce rejet, y compris dans les agglomérations urbaines où une part non négligeable de la population est soumise à un taux marginal d'imposition à l'impôt sur le revenu supérieur à 30 %, est peut-être lié à une méconnaissance du dispositif proposé. Il est possible que les épargnants n'aient pas pris en compte que cette taxation intègre tout à la fois l'IR et les prélèvements sociaux.

RETRAITE, UNANIMITÉ AUTOUR DU CONSTAT, DIVERGENCE DANS LES SOLUTIONS ?

RETRAITE, UNE INQUIÉTUDE PARTAGÉE DANS L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE…

71 % des Français estiment que leur retraite est ou sera insuffisante pour vivre correctement. Ce jugement sévère est partagé aussi bien par les habitants des grands centres urbains que par ceux des communes rurales.

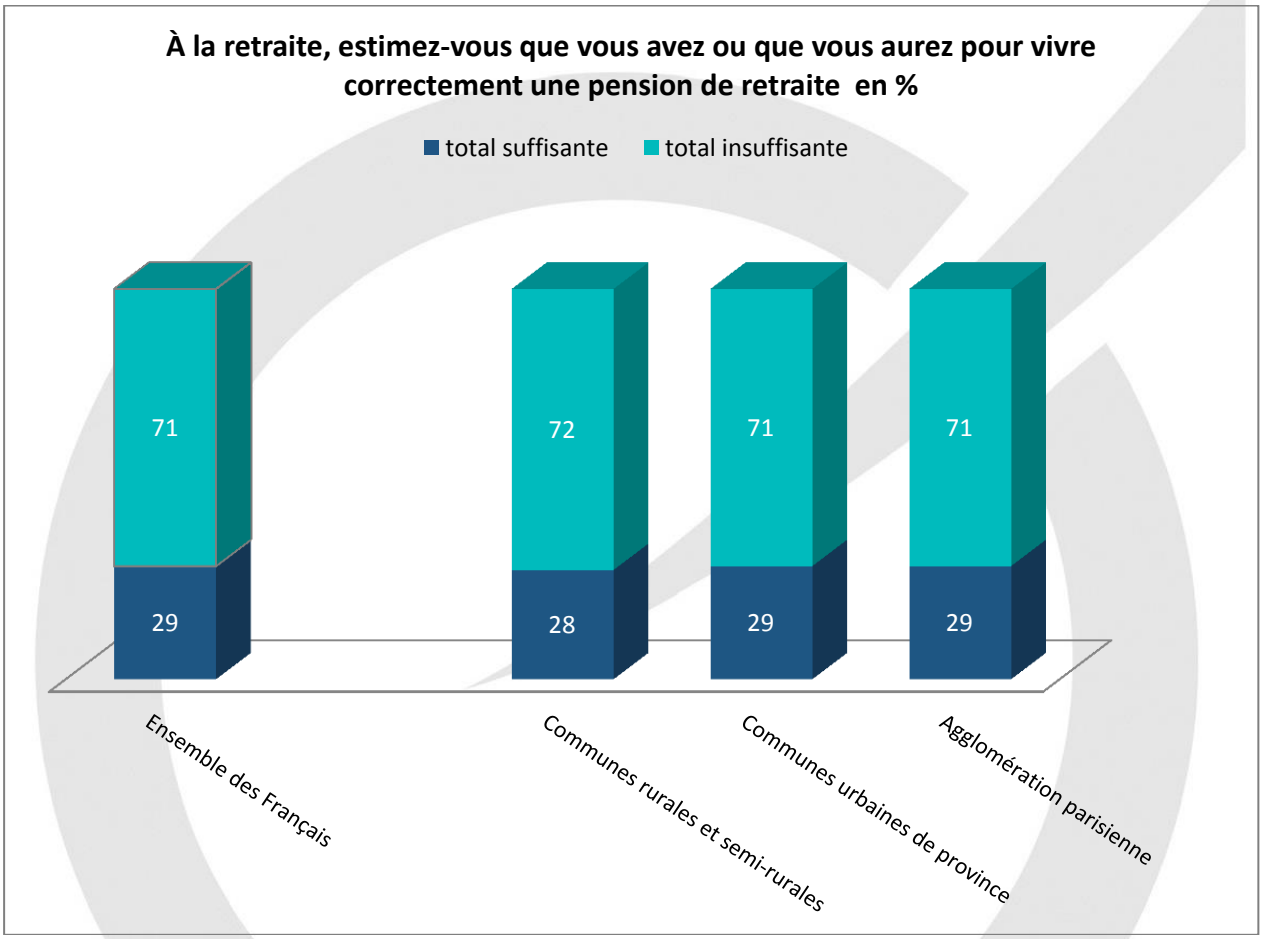

…MAIS UN MOINDRE EFFORT D'ÉPARGNE DANS LES ZONES RURALES

56 % des Français des zones urbaines de province et de la région capitale épargnent pour améliorer leur retraite quand ils ne sont que 51 % dans les communes rurales et semi-rurales à le faire. L'effort d'épargne plus soutenu dans les grandes villes tient à la concentration d'une part importante de la population active dans ces zones géographiques quand les retraités sont surreprésentés dans le monde rural. Ce sont essentiellement les actifs et les bénéficiaires de revenus élevés qui cotisent à des produits de retraite supplémentaire.

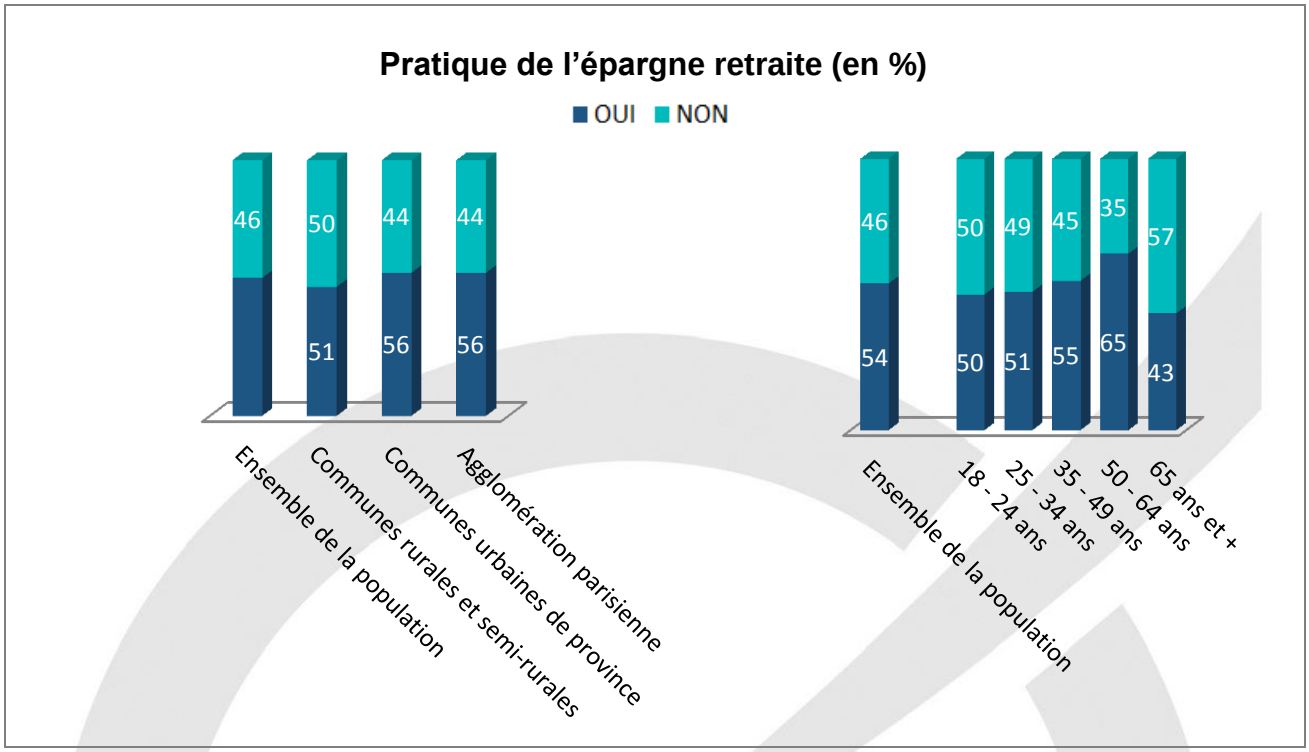

Les inégalités géographiques se retrouvent dans la fréquence à laquelle les Français épargnent en vue de la retraite. Pour des raisons de revenus, la pratique très régulière de l'épargne-retraite prédomine dans la région capitale (11 %) et au sein des communes urbaines de province (10 %) quand seulement 7 % des habitants des communes rurales et semi-rurales y recourent. La pratique régulière est plus répandue dans les villes de province (16 %) suivie de près par l'agglomération parisienne (15 %) puis des zones rurales (12 %).

Outre la capacité d'épargne, le risque d'être davantage impacté par la diminution du taux de remplacement une fois à la retraite, incite sûrement les cadres et cadres supérieurs en nombre supérieur dans les grands centres urbains et en particulier en région parisienne à maintenir un effort d'épargne plus soutenu en vue de leur retraite.

Fort logiquement, du fait de leur niveau moyen de revenus, les Franciliens sont plus nombreux à souhaiter des incitations en faveur de l'épargne-retraite individuelle (43 % contre 36 % des Français). Dans les villes de province et dans les campagnes le choix de l'épargne-retraite collective prédomine (respectivement 39 et 42 %). Une aspiration tient sans doute à la crainte de ne pas être en mesure de réaliser un effort d'épargne suffisant pour s'assurer un complément de revenus conforme à leurs besoins une fois à la retraite.

À quel niveau l'épargne retraite devrait-elle être encouragée ?

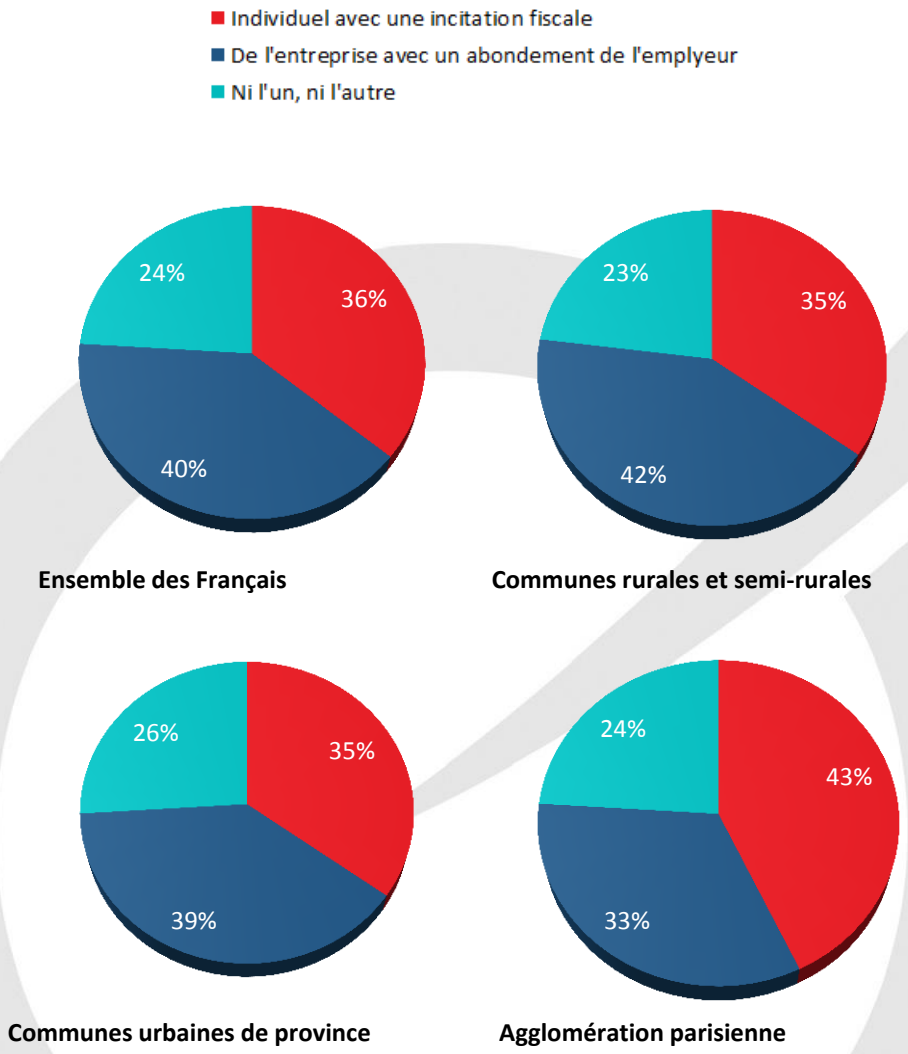

LES EFFORTS PERSONNELS POUR UNE MEILLEURE RETRAITE : UNE PLUS GRANDE RÉTICENCE DU MONDE RURAL

Pour améliorer le niveau de leur future pension, les Français sont prêts à faire des efforts. Ils sont ainsi 62 % à se déclarer favorables à la poursuite de leur activité professionnelle jusqu'à 65 ans dans le cadre d'un temps partiel sur les 3 dernières années ou à cumuler leur retraite avec une activité professionnelle. L'examen des réponses par zone géographique met toutefois en évidence d'importantes disparités territoriales.

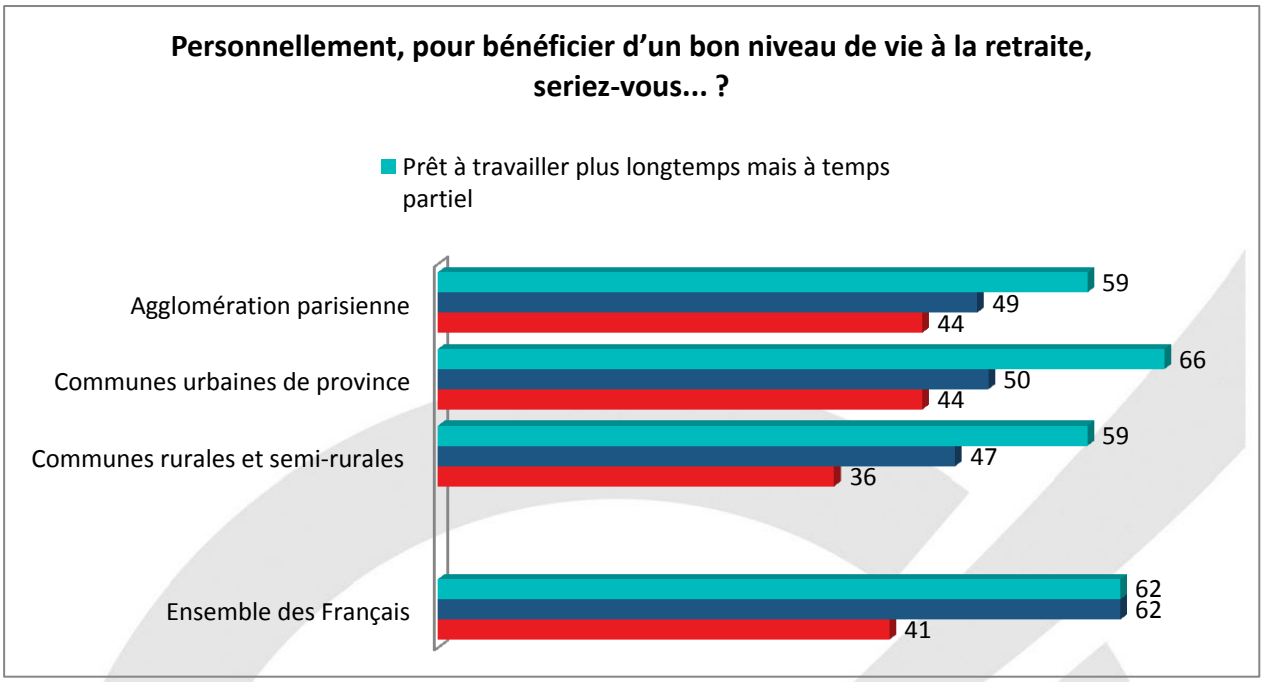

66 % des habitants des communes urbaines de province se déclarent favorables au maintien une activité à temps partiel jusqu'à 65 ans, 50 % à la pratique le cumul emploi-retraite et 44 % (contre 41 % pour l'ensemble des Français) pour le report de leur départ à la retraite à 65 ans. La prédominance dans ces zones des classes moyennes, constituées de cadres, commerçants, artisans et de professions intermédiaires, peut expliquer ces souhaits.

Les Français résidants dans les zones rurales, manifestent les plus grandes réserves à l'idée de prolonger leur activité pour améliorer leur situation financière à la retraite. Ils sont ainsi 59 % à valider l'option de la retraite progressive avec un temps partiel jusqu'à 65 ans, 47 % pour le cumul emploi-retraite et seulement 36 % pour la poursuite d'une activité à temps plein jusqu'à 65 ans. La crainte du chômage et/ou la pratique plus grande d'un emploi physique et pénible limitent, pour ces populations, l'attrait de ces solutions.

RÉGIMES DE RETRAITES : LES PARISIENS SONT-ILS DES RÉFORMATEURS ?

La population domiciliée en Île-de-France semble plus encline que la moyenne nationale à faire des concessions pour garantir la pérennité du système des retraites. Un Francilien sur 2 se déclare favorable à l'allongement de la durée de cotisation (43 % pour l'ensemble des Français), 44 % sont pour le report de l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans (contre 40 % au niveau national) et 42 % sont pour une augmentation des cotisations sociales (contre 35 % au niveau national). Les habitants des grandes agglomérations province manifestent une volonté plus importante que les ruraux à réformer ces régimes de retraite. Les grandes villes comprennent plus d'actifs qui souhaitent pouvoir bénéficier d'une pension élevée. Ils sont, de ce fait, favorables à réaliser quelques sacrifices. En revanche, en milieu rural, le sentiment dominant est que les réformes aboutiront à une diminution du niveau de vie des retraités d'aujourd'hui et de demain. Le nombre important de petites pensions et la crainte du déclassement expliquent cette appréciation différente de la part des habitants des petites communes rurales.

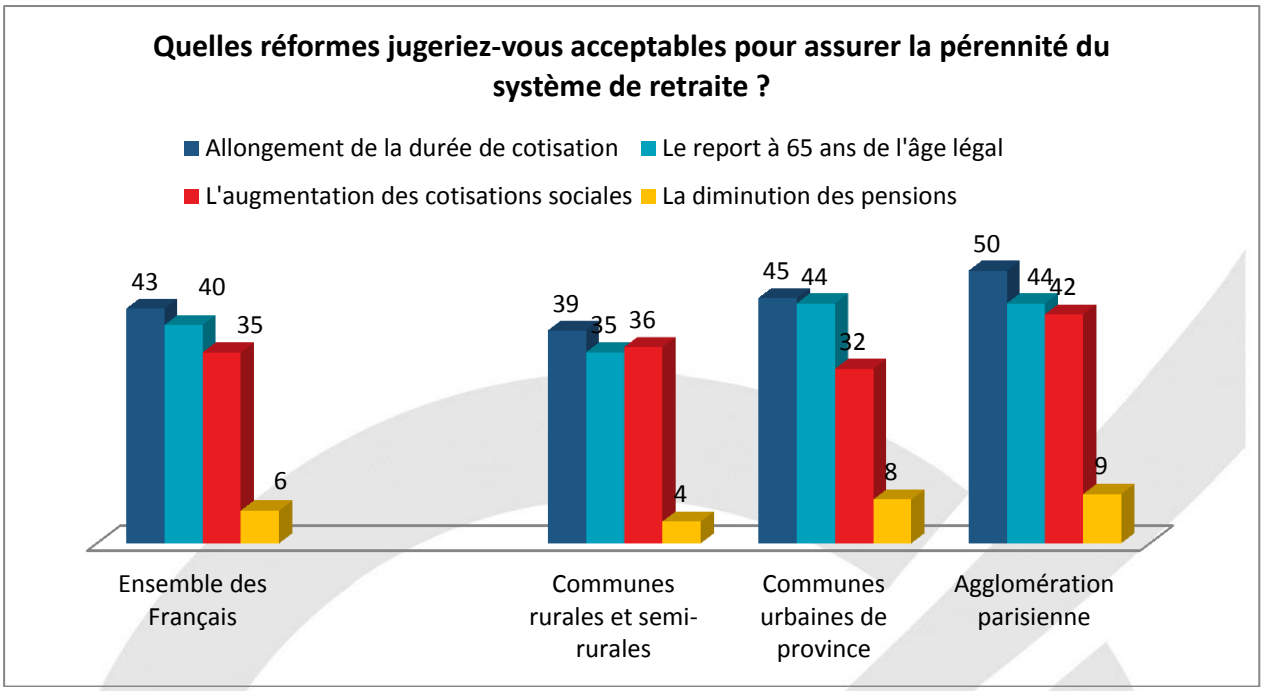

L'unification des régimes de retraite reçoit l'assentiment de toute de la population. Les Parisiens y sont néanmoins les plus favorables quand les ruraux sont les plus opposés au report de l'âge légal à 65 ans de la retraite. En milieu rural, de nombreux actifs commencent à travailler tôt et seraient donc pénalisés par ce report. Par ailleurs, la proportion d'actifs confrontée à des travaux pénibles y est plus importante qu'en milieu urbain. Enfin, au sein des petites villes, la part des emplois publics est élevée ce qui peut expliquer une légère moindre appétence pour l'unification des régimes (qui est vue, à tort ou raison, comme une remise en cause des droits de la fonction publique).

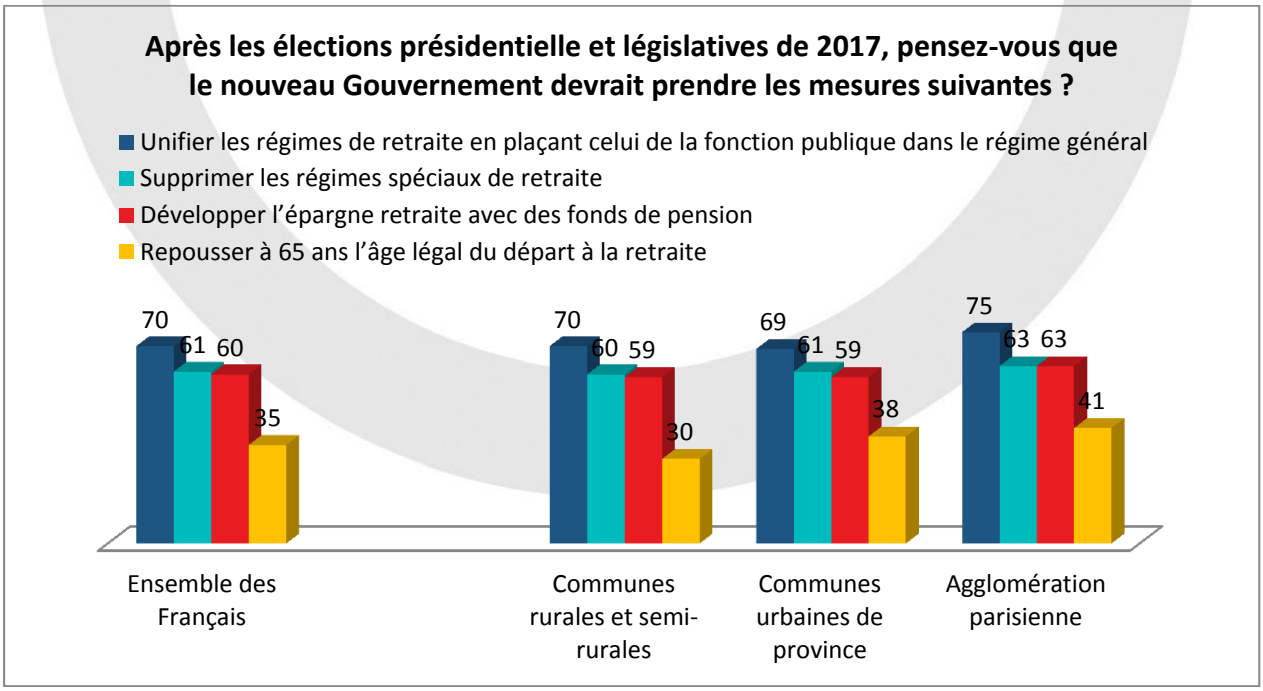

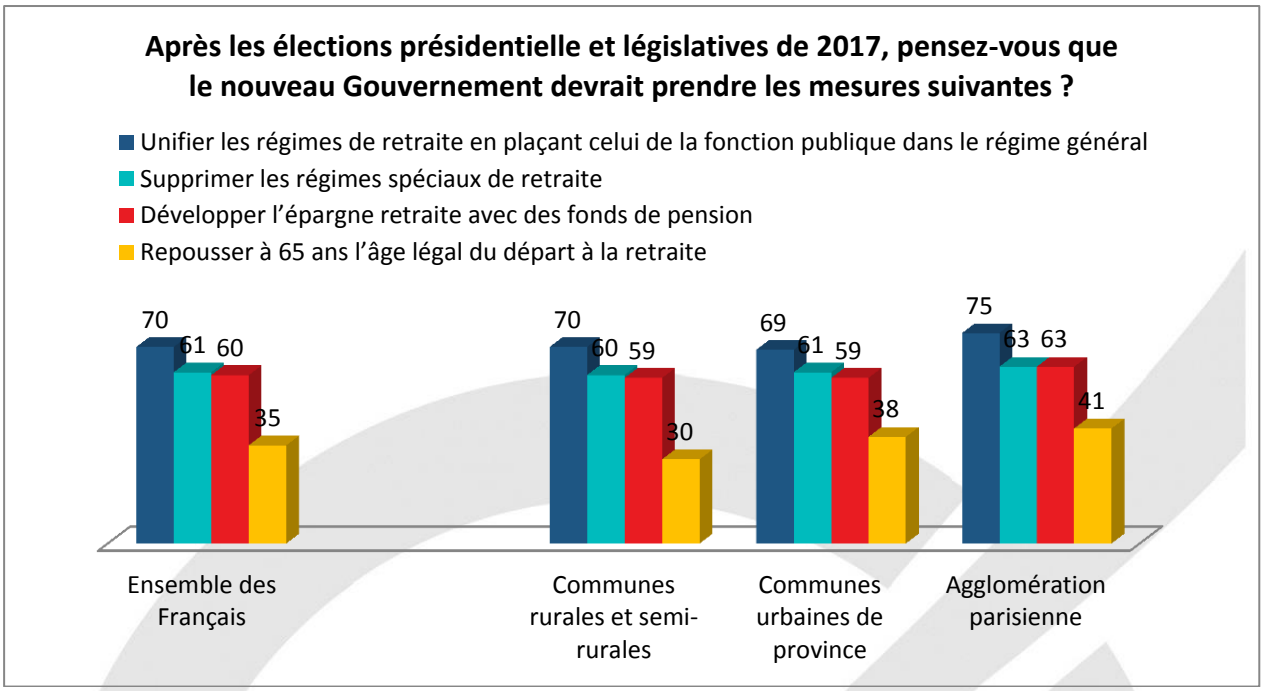

DÉPENDANCE, LE POIDS DE LA DÉMOGRAPHIE

FINANCEMENT DE LA DÉPENDANCE : LES DEUX FRANCE S'ACCORDENT SUR QUI DOIT PAYER

La question du financement de la dépendance n'engendre pas de clivages au sein de la population française. Près de 6 Français sur 10 s'accordent sur la nécessité de faire supporter cette charge par la solidarité nationale (que cela passe par les régimes sociaux à travers les cotisations sociales ou via l'impôt). Par ailleurs, 24 % des sondés des quatre coins de la France estiment que l'entreprise doit jouer un rôle à travers la mise en place d'une couverture dépendance au profit de leurs salariés.

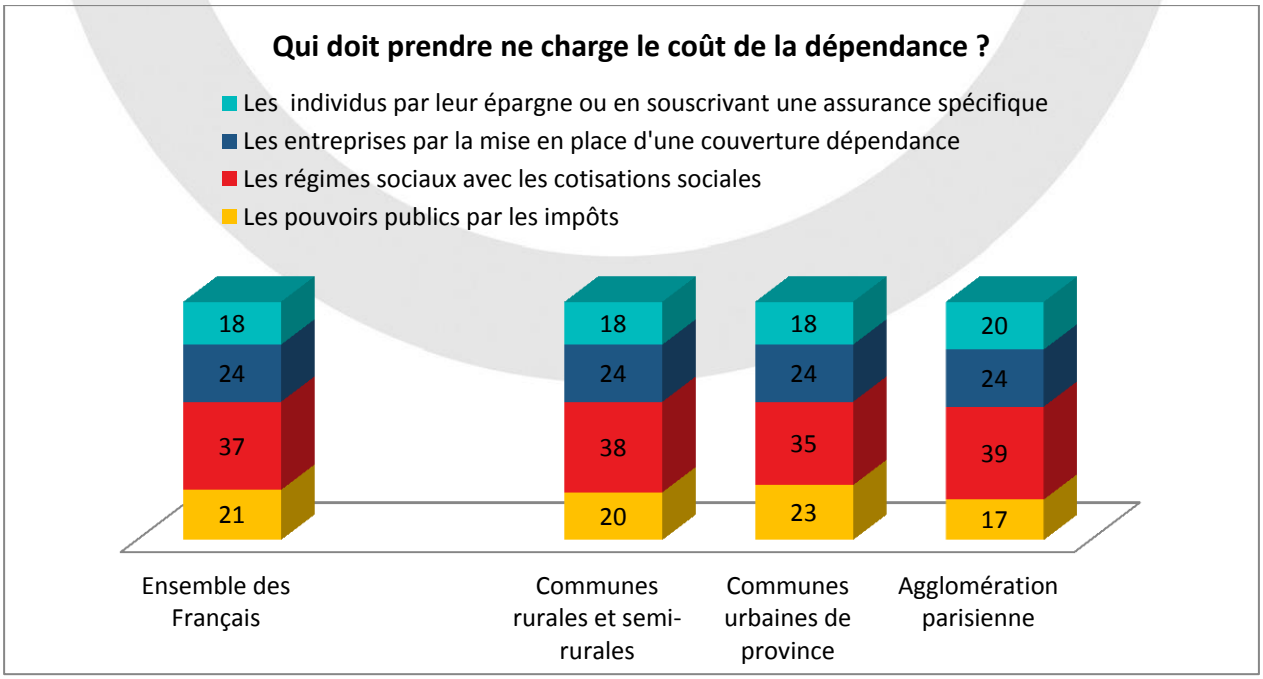

Le fait que seulement près de 2 Français sur 10 optent pour la prise en charge par les individus quand par ailleurs (cf. graphique suivant) plus d'un Français sur deux se déclarent prêts à souscrire une assurance spécifique pour couvrir ce risque signifie sans doute que l'assurance dépendance doit intervenir en complément de l'effort national, pour assumer des restes à charge croissants et non lui suppléer.

ASSURANCE DÉPENDANCE, PLUS D'UN FRANÇAIS SUR DEUX EST POUR !

La perception des Français à l'égard de l'assurance dépendance varie peu en fonction de son lieu de résidence. Plus d'un Français sur deux, habitant en ville (commune urbaine de province et agglomération parisienne), indique être prêt à souscrire une assurance pour se prémunir contre le risque de tomber un jour en dépendance et 48 % dans les communes rurales et semi-rurales. Ces dernières abritent quant à elles, d'avantage d'assurés (7 %) que les villes de province (6 %) et l'agglomération parisienne (4 %). Cet écart tient à la prédominance de personnes âgées dans les espaces ruraux.

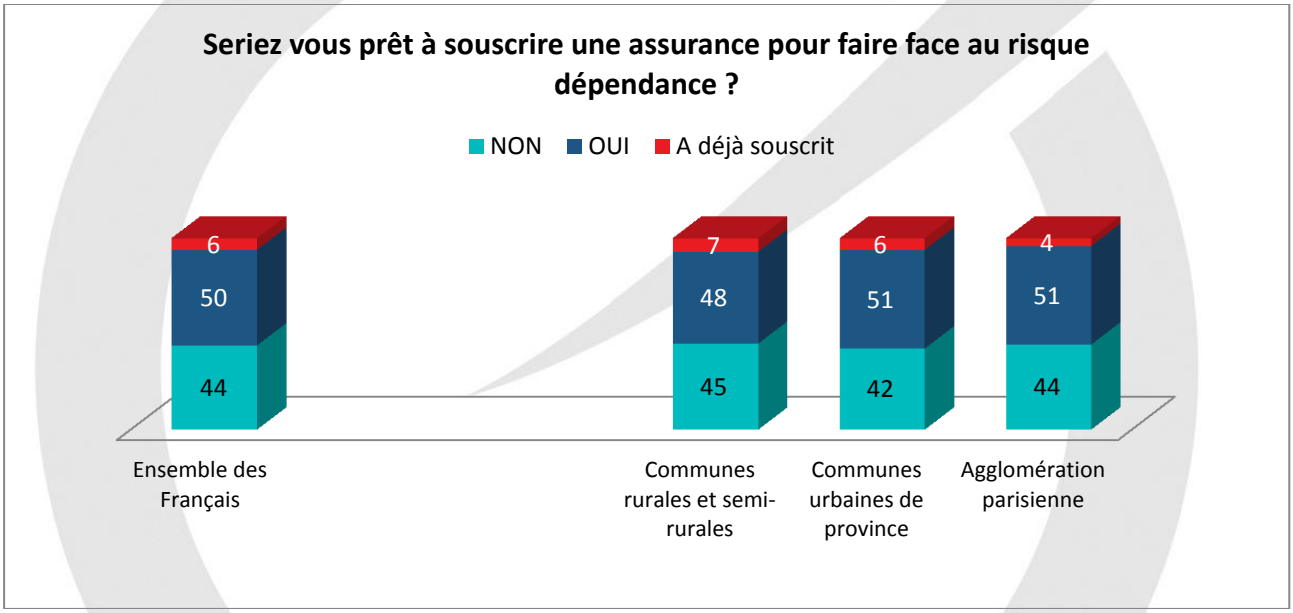

** À la demande du Cercle de l'Épargne et d'Amphitéa, le Centre d'Études et de Connaissances sur l'Opinion Publique (CECOP) a conduit une étude sur les Français, la retraite et l'épargne.*

L'enquête a été réalisée sur Internet du 7 au 10 février 2017 auprès d'un échantillon de 1 001 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'IFOP.

** À la demande du Cercle de l'Épargne et d'Amphitéa, le Centre d'Études et de Connaissances sur l'Opinion Publique (CECOP) a conduit une étude sur les Français, la retraite et l'épargne.*

L'enquête a été réalisée sur Internet du 7 au 10 février 2017 auprès d'un échantillon de 1 001 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'IFOP.

Retrouvez toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : www.cercledelepargne.fr

Sur le site vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien Directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy,** avocat-conseil en droit social et ancien professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Philippe Brossard**, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, **Jean-Marie Colombani**, ancien Directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Paul Fitoussi**, professeur des universités à l'IEP de Paris, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, **Christian Gollier**, Directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et Directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **François Héran**, Directeur de recherche à l'INED et Ancien Directeur du département des sciences humaines et sociales de l'Agence Nationale de la Recherche, **Jérôme Jaffré**, Directeur du CECOP, **Florence Legros,** Directrice Générale de l'ICN Business School de Nancy ; **Jean-Marie Spaeth**, Président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et Président de Thomas Vendôme Investment.

Ce dossier est une publication du Cercle de l'Épargne.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :
Sarah Le Gouez
06 13 90 75 48
slegouez@cercledelepargne.fr